

Prise en charge d'une urgence collective en préhospitalier

Objectifs

- √ Connaître le plan ORSEC NOVI et son articulation avec le dispositif ORSAN et le plan AMAVI
- √ Identifier le rôle du SAMU, des SMUR, de la CUMP et de l'ARS dans l'organisation du plan ORSEC NOVI
- √ Connaître les principes de régulation médicale des urgences collectives
- √ Connaître les principes de triage et d'initiation du parcours de soin des patients dans le cadre de la régulation médicale
- √ Connaître les techniques de prise en charge des victimes notamment les spécificités pédiatriques
- √ Connaître les modalités de traçabilité des victimes (SINUS/ SIVIC) et connaître les principes d'identitovigilance
- √ Connaître la composition et les modalités de déploiement PSM
- √ Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès
- √ Identifier les troubles psychiques post-traumatiques chez les victimes et parmi les personnels et professionnels de santé intervenants

Public concerné

Professionnels des SAMU, des SMUR et professionnels de santé concourant à l'aide médicale urgente.

Prérequis

Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence 1 ou 2 ou attestation de formation aux gestes et soins d'urgence spécialisée module : « Principes d'organisation sanitaire en situation exceptionnelle ».

Formateurs

Formateurs SSE du SAMU - CESU 31 (Centre d'Enseignement aux Soins d'Urgence).

Méthodes pédagogiques

Techniques de pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant, la construction du savoir théorique et pratique sur des cas concrets simulés et adaptés au site d'exercice professionnel.

Critères de validation

- Présence à la totalité des séquences (délivrance d'une attestation de présence)
- Réalisation de chaque geste technique au cours des séquences pratiques

Contenu du programme

Journée : 8h30- 12h / 13h30- 17h

Accueil des participants et présentation de la formation

Etudes de cas cliniques et échanges théoriques

Mises en situations contextualisées

Modalités

- Groupe de 12 personnes maximum
- Durée de 1 jour (7 heures)
- Formation sur site ou SAMU 31 CESU Toulouse
- Tarif : 260€

Renseignements et inscriptions

Secrétariat CESU

SAMU 31 - Pavillon Louis Lareng - place du Dr. Baylac - TSA 40031 - 31059 Toulouse cedex

Elodie PAPAYANNI 05.67.69.16.36 - papayanni.e@chu-toulouse.fr

Eugène TARANTINO 05.67.69.16.3 - tarantino.e@chu-toulouse.fr

N° Siret : 26310012500016 N° Agrément : 7331P000731 N° : NAF 851

Double compétence
Pédagogie
et pratique hospitalière

